



## Déclaration FSU au CDEN du 14 février 2019

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs

Ce conseil départemental se réunit pour étudier la carte scolaire du premier degré pour laquelle le CT d'hier s'est prononcé majoritairement contre. S'il est vrai que notre département voit des ouvertures de classes au titre de sa progression démographique, celles-ci seront insuffisantes et tous les autres départements se trouvent face à un solde nul. La situation ne s'améliore pas, elle continue à se dégrader.

Ce constat pour le premier degré est identique à celui du second degré et notamment pour les collèges. Là encore l'augmentation des moyens au titre de la démographie n'enraye pas la dégradation de la situation pour les élèves et pour les enseignants. Globalement les effectifs par classe et par division augmentent et si un effort est fait pour l'enseignement prioritaire la baisse des moyens pour l'Education entraîne une aggravation sensible partout ailleurs.

### **Comment pourrait-il en être autrement ?**

Monsieur le Préfet vous nous ferez remarquer que les considérations dépassant le cadre départemental n'ont pas lieu d'être dans ce CDEN mais convenez que les décisions qui se prennent actuellement au ministère des comptes publics dans le cadre de la loi de refondation de la fonction publique et à l'assemblée nationale dans le cadre de l'étude de la loi pour une école de la défiance, excusez-moi, de la confiance auront un impact local fort.

Si le Président et le gouvernement se félicitent du débat local, nous constatons qu'il n'y a pas de débat possible pour les 5 millions d'agents de la fonction publique et leurs représentants, le texte présenté hier aux organisations syndicales ne tient compte d'aucune appréciation portée par celles-ci. Mieux ce texte porte en germe l'abandon du paritarisme à travers les CAP, vide de leur sens les comités techniques et dénature les CDEN. Les débats de proximité sont couteux en temps, lieux d'expression des conservatismes, il faut les supprimer si on veut réformer et le plus vite sera le mieux. Quel décalage avec les beaux discours pour apaiser la colère sociale. Mesdames, Messieurs les membres du CDEN aurons-nous demain la possibilité de débattre de la politique éducative du département ?

Autre aspect de la conception démocratique du « grand débat » dans le cadre d'une loi dont le ministre de l'Education avait annoncé qu'elle ne serait pas et qui pourtant se discute à l'assemblée. Toutes les instances qui ont eu à donner un avis sur les éléments constitutifs de cette loi se sont prononcées majoritairement contre quand ce n'est pas à l'unanimité pour ce qui concerne les programmes scolaires du lycée. Rien n'y fait, la loi est à l'étude et les forces les plus traditionnalistes ou démagogiques de la société font passer amendement sur amendement. Nous aurons le drapeau et les paroles de la Marseillaise dans les classes, la tenue des enseignants devra être à la hauteur de leur mission et leur parole pourra être tue au nom du principe de loyauté envers l'institution. L'école va vivre une profonde mutation avec la création des écoles couplées au collège du bassin dans le cadre des établissements des savoirs fondamentaux. Le lycée est déstructuré par la réforme imposée à la va vite et l'enseignement professionnel sous statut public totalement déconsidéré sans que rien n'apparaisse pour le revaloriser.

Monsieur le préfet la colère est massive chez nos collègues, ils se sentent méprisés, déclassés socialement. Comment ne le serait-on pas quand on émarge à 1.2 fois le SMIC en début de carrière, et qu'on peut prétendre à la prime d'activité après avoir passé un concours au niveau du master.

La FSU appelle à amplifier toutes les actions qui se développent dans un très grand nombre de secteurs de la fonction publique.